



CH LAVAUUR



Lavaur, le 14/05/2011

## **LE GOUVERNEMENT VA-T-IL « SOUTENIR » LES INFIRMIERS QUI NE S'INSCRIVENT PAS A L'ORDRE INFIRMIER ?**

Le Conseil National de l'ONI s'est réuni le 29 Mars, afin de trouver une solution pour éponger plus de 10 millions d'euros de dettes cumulées, qu'il doit rembourser à la BRED à partir du 1<sup>er</sup> avril !

Dans une ultime tentative de séduction, l'ONI propose maintenant une cotisation de 30 euros pour les IDE salariés.

Pour être viable, ce plan de sauvetage financier sous-entend l'adhésion de 400.000 IDE à l'Ordre !

La réaction du gouvernement ne s'est pas fait attendre:

A peine 24 heures après le vote par le Conseil national de l'Ordre des infirmiers (CNOI) d'une baisse de la cotisation ordinale, ramenée de 75 à 30 euros pour les salariés, étudiants et bénévoles, la secrétaire d'Etat à la Santé Nora Berra s'est faite menaçante : « Nous serons très attentifs à la réaction que cette décision suscitera auprès des infirmiers eux-mêmes. Si l'Ordre ne parvient pas à convaincre les professionnels, il nous faudra alors envisager une adhésion facultative pour tous les infirmiers », a-t-elle prévenu en réponse à la question posée à l'Assemblée nationale par le député UMP de l'Ain Etienne Blanc et adressée initialement au ministre Xavier Bertrand.

**Autrement dit, si dans ces nouvelles conditions, les infirmiers ne paient pas, le gouvernement ne les y contraindra pas, assumant de laisser la loi inappliquée et entraînant mécaniquement la disparition de l'Ordre.**

**Plus que jamais, ne nous laissons pas intimider, par les prochains courriers que nous recevrons peut être de l'Ordre National des Infirmiers !**

**Les infirmier(e)s de France refusent l'Ordre à plus de 80%.**

**Avec ou sans cotisation, l'ordre infirmier, c'est NON !  
On ne paye pas ! Même à 30 euros !**

**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)